

Référence
2021/45
Objet de la délibération
Approbation des termes du contrat d'objectifs à signer entre le Département du Nord et la Ville pour l'espace culturel municipal
Membres du Conseil Municipal
En exercice : 15 Présents : 14 Qui ont pris part au vote : 15
Date de la convocation
16 septembre 2021
Vote
A la majorité Pour : 12 Contre : 3 Abstention : 0

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement au sein de la nouvelle salle polyvalente pendant le temps des travaux du Centre-ville et avec public muni du pass sanitaire, afin de respecter les contraintes liées au risque COVID-19, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie provisoire conformément à la Loi.

Présents : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoint – Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Conseillers municipaux.

Excusé :

Jean-Claude HAUTCOEUR, qui donne pouvoir à Mélanie DAZIN-DESLANDES

A été nommée secrétaire de séance : Mélanie DAZIN-DESLANDES

DÉLIBÉRATION N°2021-45 – ESPACE CULTUREL MUNICIPAL – CONTRAT D'OBJECTIFS ENTRE LE DÉPARTEMENT DU NORD ET LA VILLE – APPROBATION.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le Département du Nord, par l'intermédiaire de sa Médiathèque Départementale, a pour but d'apporter un concours au bon fonctionnement du service de lecture publique des collectivités territoriales et notamment de la Commune de Gruson.

Monsieur le Maire précise que ce concours peut se traduire par l'apport :

- D'une expertise et de conseils techniques.
- D'une offre de formation.
- De l'ingénierie culturelle et d'outils d'animations.
- D'une offre documentaire (prêts de documents, ressources numériques)...

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que ce partenariat est conditionné par la signature d'un contrat d'objectifs précisant les engagements respectifs de la Commune et du Département du Nord. La Commune doit s'engager notamment à mettre à disposition du service de lecture publique de la Ville les moyens nécessaires à son bon fonctionnement (budget de fonctionnement, matériels, agents qualifiés...).

Monsieur le Maire précise que le contrat d'objectifs, annexé à la présente délibération, encadre les conditions de prêts de documents par la Médiathèque Départementale du Nord ainsi que leur éventuel remplacement. Elle précise également la nature des services et des collections proposées aux usagers du territoire.

Monsieur le Maire explique que ce contrat d'objectifs positionne l'espace culturelle grusonnois comme point d'appui supplémentaire de la Médiathèque Départementale sur le secteur et de ce fait l'intègre pleinement au sein du réseau des bibliothèques du Nord.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par : **12** voix pour – **3** voix contre (Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU) – **0** abstention décide :

- **D'approuver** les termes du contrat d'objectifs entre le Département du Nord et la Ville de Gruson, annexé à la présente délibération.

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune, ledit contrat d'objectifs, annexé à la présente délibération, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les an, mois et jour susdits. Pour copie conforme,

Le Maire

Olivier TURPIN

